

# Compte rendu du conseil d'école Paul Racault du 14 octobre 2016

**Début du Conseil d'école : 18h**

**Fin du Conseil d'école : 19h45**

## **Ordre du jour :**

- Elections des parents d'élèves.
- Mise à jour du règlement intérieur.
- Retards des bus.
- Sorties des classes entre Arcadine (école maternelle) et Paul Racault (élémentaire).
- Point sur la notion de sécurité suite aux attentats du 13 novembre dernier.
- Les mesures prises et envisagées par la mairie (échéance et dépôt des projets subventionnés).
- Points divers.

Présents : Mme Martin, Mme Guenand, Mme Colas, Mme Barges, Mme Mariotte, Mme Ducamp, Mme Merlaud, M. Piedimonte, Mme Picard, M. Carré, M. Payet, Mme Naffrechoux, Mme Laroche, Mme Deau, Mme Thouvenin, Mme Forest, Mme Renard, Mme Fontenas, Mme Roy

Excusé : Mme Mercier

## **1/ Elections des parents d'élèves.**

Suite aux résultats des élections des parents d'élèves au sein de l'école, il apparaît clairement un fort taux de participation de la part des parents de l'ordre de 63,25%.

- 6 sièges pour la FCPE avec 147 suffrages.
- 5 sièges pour l'APEIM avec 115 suffrages.

Lors du dépouillement une problématique commune a été relevée : celle des mamans qui portaient leur nom de jeune fille qui soit parce qu'elles sont divorcées, séparées, jamais mariées ou remariées, ne correspondait pas au nom de famille de leur enfant. Dorénavant, le nom de l'enfant sera noté entre parenthèses à côté du nom de jeune fille de la mère sur l'enveloppe kraft.

Pour cette rentrée scolaire, les élections des délégués de classe ont été organisés de la même manière que les élections des parents d'élèves permettant aux enseignants de travailler sur la notion de citoyenneté. L'opération a connu un fort succès auprès des élèves mais aussi du point de vue des enseignants.

## **2/ Mise à jour du règlement intérieur**

Au niveau du règlement intérieur, une discussion a démarré au sujet des objets à accepter au sein de l'établissement :

- Les cartes Pokémon : pour certains enseignants, elles sont tolérées dans une limite de 10 cartes maximum avec des échanges admis entre élèves de même niveau de classe. En fonction de l'évolution des rapports entre enfants, il sera peut être nécessaire de revoir la gestion des cartes pokemon à l'école dans l'année scolaire.
- Rappel également sur l'autorisation de porter des boucles d'oreilles qui ne pendent pas.
- Certains parents souhaitent pouvoir dialoguer avec les professionnels du périscolaire (animateurs) via le cahier de liaison. Ce qui a été entendu par le conseil et qui sera rajouté dans la partie communication du règlement intérieur.

### **3/ Retards des bus**

Les enseignants comme la mairie ont constaté un retard des bus scolaires le matin. Force est de constater que parfois le retard approche les 10 minutes, ce qui a une incidence certaine sur la dynamique de la classe. Ce problème sera de nouveau évoqué à la commission extra-scolaire où siègent les délégués des parents d'élèves, 2 parents d'élèves par école et le directeur de l'école. On attend des changements.

### **4/ Sorties Paul Racault - Arcadine**

Certains parents ont des difficultés à être à l'heure lors de la sortie des classes entre Paul Racault et Arcadine. La sortie des classes de Paul Racault étant à 16h voire 16h05, les parents ne peuvent pas être présent à Arcadine pour 16h10, temps de trajet oblige.

Cette question a fait débat un long moment, or, plusieurs enjeux sont de mises entre les temps de cours à respecter, l'arrivée des animateurs et la logistique parfois longue des enfants à s'habiller pour partir, les « embouteillages » dans les couloirs/escaliers . Un enseignant a proposé de laisser l'enfant de Paul Racault à la garderie gratuite et d'aller chercher le second à Arcadine en premier ce qui nécessiterait aussi d'inscrire l'enfant de Paul Racault à la garderie gratuite (inscription faite auprès de la CCET).

D'autres part, certains parents ont constaté des retards de l'étude surveillé. Cette question a été entendue et sera rectifiée.

### **5/ Projets / subventions**

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés avant le 15 octobre par les enseignants ce qui leur semble un peu tôt. Cependant, Mme Roy explique que le budget 2017 est voté le 28 octobre et qu'elle ne peut pas reculer cette date de dépôt. Les dossiers présentent le projet et les intérêts pédagogiques, mais n'ont pas besoin d'être exhaustif, les grandes lignes suffisent.

### **6/ Sécurité : PPMS, alerte incendie et intrusion**

Le mercredi 12 octobre, les enfants ainsi que les enseignants ont simulé une alerte intrusion au sein de l'école ce qui a permis de tester et de reconnaître les risques et les changements à effectuer pour les prochaines fois. Cela permet de renforcer l'aspect préventif et la surveillance. Le but est d'éviter la panique.

6 exercices d'alerte vont être réitérés cette année ( 2 autres alertes intrusion, des alertes incendies et les PPMS)

Toutes les écoles de la commune devraient être dotées de visiophones avec tablettes mobiles permettant surtout de gérer les entrées et sorties des élèves et leurs parents pour les rdv médicaux et et de prévenir un éventuel intrus. Ce système profitera également au personnel du périscolaire. L'ouverture se fera donc pendant les cours seulement par la porte côté Desnos et no plus par le portillon qui donne sur la salle des enseignants.

Par ailleurs, un responsable sécurité du Conseil Départemental 37 viendra faire un diagnostic pour connaître les éventuels besoins non envisagés soit par l'école, soit par la mairie, soit par le voisinage et la vie commerçante.

### **7/ divers**

Un don de 30 PC va être effectué cette année par l'entreprise d'un parent d'élèves.